

C'est qu'une maladie mentale, la folie des grandeurs, s'était déclarée chez lui. Dams fut interné dans la maison de santé de Haute-Malgrange (Meurthe-et-Moselle) où la mort le délivra le 20 décembre 1855. Il fut inhumé au cimetière de Neunkirchen (Bous) à côté de sa mère, décédée le 2 juin 1845.

Persuadé que malgré ses aptitudes il ne parviendrait jamais à donner le vrai rendement à ses terres aussi argileuses que récalcitrantes, Dams s'était décidé en 1847 ou 1848 à faire appel à un homme du métier, en l'espèce JOSEPH ROBERT LENNE (15) qui, depuis 1846, était inspecteur à l'Ecole agricole récemment créée à Merchange en Sarre.



JOSEPH-ROBERT LENNÉ.

Ce Lenné était le descendant de Augustin Le Neu, originaire du pays de Liège, et que le prince-évêque de Cologne avait fait venir en 1665 à Poppelsdorf-lez-Bonn comme préposé de ses jardins de plaisance. Tous les descendants de Le Neu, jusques et y compris Pierre Joseph, qui changea son nom en Lenné, occupèrent les mêmes fonctions.

Le petit-fils de ce Pierre Joseph était notre Joseph Robert qui naquit le 18. 7. 1817 à Cologne où son père vivait comme négociant. Il eut l'occasion de parfaire ses études agronomiques tant auprès de son oncle Pierre Joseph Lenné, le célèbre horticulteur et paysagiste, créateur des parcs de Potsdam et de Berlin, qu'à l'Institut agronomique de Grand Yan près de Nantes (1842).

Les succès que Lenné obtint au Reckingerhaff ne furent pas seulement d'ordre agronomique puisque Dams lui accorda le 19. 5. 1849 la main de sa fille JULIE CLEMENTINE EUPHEMIE née à Remich, le 5. 10. 1825.

Cette union, restée sans descendance, fut dissoute le 6. 1. 1871 par la mort de l'épouse, inhumée également au cimetière de Neunkirchen. Quelques mois auparavant, Lenné y avait planté les superbes arbres qui, jusqu'en 1912, surent si bien mettre en relief la situation unique et le caractère noble de ce très ancien lieu de repos.

Bien que le Reckingerhaff eût passé, après le décès de Julie Lenné, aux mains de la branche belge des Dams, Joseph Robert Lenné, tout à fait acclimaté dans le Grand-Duché, non seulement ne quitta plus le pays, mais rendit à sa patrie d'adoption les services les plus signalés.